



Bon de visite et conséquences

Par **amandetalex**, le **24/06/2010** à **11:14**

Bonjour,

nous avons visité une maison via une agence immobilière après avoir signé un bon de visite. après réflexion, nous avons fait une proposition via l'agence pour l'achat de cette maison.

le lendemain, l'agence nous recontacte en nous disant que notre proposition est bien trop basse et que le vendeur a un acheteur intéressé à un meilleur prix pour lui, prix que nous ne pouvons pas suivre.

nous remercions donc l'agence mais celle-ci cherche absolument à savoir combien nous sommes prêt à mettre mais nous répondons ne pas vouloir lui indiquer puisque trop cher pour nous quoi qu'il arrive.

suite à ça, le vendeur de la maison est revenu vers nous directement et nous avons appris qu'en fait il n'avait pas d'autre acheteur intéressé pour l'instant et que l'agence lui avait fait une proposition bien en dessous de ce que nous avons indiqué.

nous souhaitons maintenant, en accord avec le vendeur, acheter sans passer par l'agence, mais quelles peuvent être les conséquences si l'agence l'apprend étant donné que nous avons signé ce fameux bon de visite?

vous remerciant de votre aide, cdt.